



LA KARRIÈRE[®]
ESPACE D'ÉMOTIONS

APPEL À PROJET

ÉVÈNEMENT

BAKUS

15 & 16 JUILLET 2023

CO-CRÉATIONS D'OEUVRES AVEC VIGNERONS

RD 35 - 21700 VILLARS-FONTAINE - CONTACT@LAKARRIERE.FR - 06.52.89.91.19

WWW.LAKARRIERE.FR

 LA KARRIÈRE

 LA_KARRIÈRE

 LA KARRIÈRE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association **Vill'Art**, de Villars-Fontaine, village situé au coeur du vignoble bourguignon, s'est donnée comme objectif de développer l'art en milieu rural. Investie dans la réhabilitation d'une ancienne carrière de pierre de Comblanchien, elle a donné naissance à **La Karrière**[®], véritable site d'émotions et de création destiné à faire découvrir l'art contemporain.

Dans cet écrin, l'association développe sa saison culturelle durant laquelle se côtoient différentes expressions artistiques, graphiques, plastiques, musiques et arts vivants.



LE PRÉSENT APPEL À PROJET VISE
LA SÉLECTION DE 20 ARTISTES POUR
LA RÉALISATION DES OEUVRES EN
CO-CRÉATION AVEC 20 DOMAINES
VIGNERONS / PARTENAIRES VINI-
VITICOLES

BAKUS, QUEL CONCEPT ?

Du **15 au 16 juillet 2023**, La Karrière propose un événement-rencontre inédit : **Bakus**.

Célébrant **l'art et le vin**, le concept de cet événement est d'**associer un domaine-vigneron/ partenaire viti-vinicole du territoire un artiste plasticien**.

Le domaine-vigneron aura un stand pour faire déguster ses vins, à côté duquel se trouvera l'artiste, qui **réalisera une oeuvre en live devant le public**. L'artiste sera donc présent durant toute la manifestation du 15 au 16 juillet.

L'association attribuera un artiste à un domaine-vigneron qui se mettront en relation plusieurs semaines en amont de l'événement afin de définir le thème et le format de cette oeuvre.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

ARTISTES ÉLIGIBLES

L'artiste doit être un **professionnel** disposant d'un **numéro de SIRET** et/ou d'une **inscription à la Maison des Artistes**.

MATÉRIEL & FOURNITURES

L'oeuvre sera créée sur toile d'un **format d'environ 1m50x2m**, à préciser avec le partenaire viti-vinicole.

L'association s'engage à mettre à disposition les peintures et sprays acryliques .

L'artiste devra transmettre une commande coresspondant à ses besoins pour la réalisation de l'oeuvre avec des références de la gamme du fabricant pour **le 16 juin 2023**.

L'association ne prend pas en charge les autres fournitures amenée par l'artiste. **A charge de l'artiste de fournir son matériel : pinceaux, palette, chevalet...**

TECHNIQUES ET THÉMATIQUES

La technique peut-être de **la peinture ou du graff, voir de la sculpture, avec un thème à définir en accord avec le partenaire viti-vinicole**.

HONORAIRES ARTISTIQUES

Le cachet est de **1500€ HT**, incluant honoraires, déplacement et hébergement.

Le catering sur place sera pris en charge par l'association.

Les droits à l'image et de propriété de l'oeuvre seront cédés à l'association Vill'art et au partenaire viti-vinicole, libres de droit.

POUR CANDIDATER :

L'artiste devra transmettre son dossier (**CV artistique, note d'intention, photos de créations antérieures**) avant le **10 avril 2023** soit :

- par courrier au bureau de l'Association Vill'Art
34 rue de Vergy – 21700 Villars-Fontaine.
- par WeTransfer sur contact@lakarriere.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Des articles de presse, photos et films de nos événements précédents sont visibles sur :

WWW.LAKARRIERE.FR

